

# Tariq Ramadan : le Parquet a requis le renvoi aux assises pour ses viols



Tariq Ramadan essayait de se faire oublier, eh bien c'est raté. Pour une fois que la justice fait son boulot, ne boudons pas notre plaisir !

Cet imposteur, qui se prétendait universitaire, était à peine un maître d'école, d'après le regretté Antoine Sfeir. Il avait certes écrit une thèse, mais pour le centre islamique de Genève, qui n'est pas une université et... appartient à sa famille !

C'était un texte sur Hassan El Banna son père, fondateur des Frères musulmans, et c'était un texte à sa gloire et pas du tout une thèse, qui doit être critique. Son "texte" avait juste avant, été rejeté par l'université de Genève, où il n'était pas prof et faisait juste de temps en temps un petit exposé sur l'islam en tant que vacataire. Son maître de thèse avait même démissionné pour ne pas paraître cautionner un texte aussi nul.

Tariq Ramadan prétendait avoir travaillé sur

Nietzsche, mais avouait ne pas parler allemand, ce qui est contradictoire. Il se vantait volontiers d'enseigner à Oxford... mais c'était un poste offert et payé par le Qatar. Les USA n'avaient pas voulu de lui. Rien de bien brillant dans ce fatras.

Tariq Ramadan, qui avait eu le culot de proposer un moratoire pour la lapidation des femmes, qui disait que celles-ci devaient s'abstenir de piscine et marcher dans les rues les yeux baissés, était en réalité un actif acteur de l'islamisation de la France. Un ennemi public souhaitant la disparition de la France en tant que telle, la disparition de ses valeurs, de sa démocratie, et sa dilution dans l'islam. La France de toujours n'a rien à voir avec l'islam.

La cour d'appel de Paris s'est prononcée ce jeudi sur les requêtes en nullité déposées par Tariq Ramadan. Elle a rejeté ces requêtes. Il appartient désormais aux juges d'instruction d'ordonner un procès. En juillet dernier, le parquet de Paris avait requis le renvoi aux assises de Tariq Ramadan.

Les requêtes rejetées contestaient la présence du docteur Daniel Zagury dans le collège d'experts. Une expertise de Daniel Zagury avait été annulée pour vice de forme mais une semaine après il avait été reconduit, ce que contestait Tariq Ramadan.

La question centrale examinée par les experts portait sur la notion d'emprise exercée sur les femmes violées entre 2009 et 2016 par Tariq Ramadan l'imposteur et violeur en série puisque quatre femmes ont porté plainte contre lui en France et d'autres en Suisse.

Tariq Ramadan a d'abord nié ces viols puis reconnu

des "relations de domination" rudes mais consenties selon lui. Rudes est un euphémisme. Concernant l'une d'entre elles, handicapée, il a fait tomber ses cannes puis l'a traînée par les cheveux, avant de la violer... puis d'uriner sur elle.

Tariq Ramadan soutenait que ces femmes avaient donné leur consentement à ces relations sexuelles violentes. Les avocats de Tariq Ramadan se disaient très sereins. Sans doute le coran permet-il d'utiliser les femmes comme des sous-êtres de race inférieure, se réjouissant d'être battues, traînées au sol, violées, etc. La femme handicapée en particulier a certainement consenti à ces mauvais traitements ! Allons, allons. La preuve de leur consentement, c'est qu'elles ont porté plainte.

En attendant la décision des juges français, celui qui se voulait une figure intellectuelle de l'islam comparait demain devant la justice suisse. À Genève devant le tribunal correctionnel, il doit être jugé pour viol et contrainte sexuelle, dans une affaire remontant à plus de quinze ans.

Brigitte, c'est un nom d'emprunt, vit dans la peur . Elle est menacée par les fanatiques de Tariq Ramadan, qui ne veulent pas voir leur idole tomber et se briser au sol comme une vulgaire assiette de cuisine.

D'ailleurs une partie de l'intelligentsia française collabo à souhait l'encensait les yeux grands fermés et cherchait à lui trouver des mérites à tout prix, et il avait réussi à épouser une gentille bretonne, Isabelle, qui s'était voilée pour lui mais a fini par le quitter.

En octobre 2008, Tariq Ramadan, la veille d'une de

ses conférences largement suivies par des fans qui le croyaient en train de préparer studieusement son texte, s'occupait au lieu de cela à violer trois fois de suite Brigitte dans sa chambre d'hôtel, où il l'avait convoquée sous divers prétextes religieux.

Elle était violée sous les coups et les insultes, et la contrainte sexuelle au point de d'être étouffée.

En Suisse, Tariq Ramadan risque dix ans de prison, ce qui semble plutôt doux.

« J'ai rarement vu un dossier baignant à ce point dans les menaces et la peur » a confié l'avocat de la plaignante.

Tariq Ramadan doit à ces affaires d'être tombé de son piédestal et c'est tant mieux. Lui qui se prétendait et se présentait comme un sage, lui qui était encensé au point que ses impostures passaient inaperçues, lui qui hantait des plateaux de télévision dhimmis, s'est dévoilé comme un être vil, amoral et violent. Une brute de la pire espèce.

Espérons que la justice sera à la hauteur. N'oublions pas que le viol est un crime qui normalement est sévèrement puni. Nous en saurons plus dans les jours qui viennent.

**Sophie Durand**